

Délibération du CONSEIL

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI - - DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE DES TERRITOIRES ET EMPLOI

SOUTIEN DE LA MEL AUX STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DE PORTEURS DE PROJET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) - ANNEE 2019

I. Contexte

La présente délibération répond aux enjeux prioritaires de l'emploi et du développement économique rappelés par le Président Damien Castelain lors de la présentation du projet métropolitain du 12 mai 2014.

Elle entre dans le cadre du projet de la Fabrique MEL Entreprendre qui fait l'objet d'une délibération 18 C 0269 au Conseil Métropolitain du 15 juin 2018 et dont l'objet vise à soutenir le développement des initiatives économiques dans les quartiers fragiles, notamment les quartiers politique de la ville.

Sur le territoire de la MEL, l'économie sociale et solidaire (ESS) compte environ 52 000 salariés et concerne près de 11 % des emplois. La métropole lilloise concentre ainsi 25% des emplois de l'ESS de la nouvelle grande région.

La MEL souhaite promouvoir ce modèle économique, mettant en avant la prise d'initiative collective, l'utilité sociale, la gouvernance partagée, et la lucrativité limitée. Elle s'appuie pour cela sur des acteurs de la création d'activités qui ont fait leur preuve sur le territoire, et qui proposent une palette de financements diversifiée et basée sur une expertise et un savoir-faire, tout ceci dans un esprit collaboratif et partenarial.

Le vecteur de proximité doit permettre de répondre au plus près des besoins et des initiatives économiques. C'est le sens du projet « MEL-Fabrique à entreprendre » qui propose de dynamiser le réseau de la création d'entreprises sur le territoire, pour davantage de synergies, de complétude et de réactivité de l'offre de services à la création d'activités, en particulier dans les quartiers politique de la ville.

Elle s'appuie pour cela sur des acteurs qui proposent une palette d'accompagnements diversifiée et basée sur une expertise et un savoir-faire privilégiant un esprit collaboratif et partenarial.

II. Description des objectifs et modalités du partenariat

La présente délibération a pour objet le soutien de la MEL à deux associations spécialisées dans l'accompagnement de porteurs de projet relevant de l'économie sociale et solidaire.

- Maillage : cette association a pour objet principal d'accueillir, orienter, former et accompagner les porteurs de projet ayant le souhait de créer des activités associatives. Elle sensibilise également les habitants et les partenaires locaux à l'économie sociale et solidaire et pilote l'action CitésLab sur le territoire de Loos-Mons-en-Baroeul.
- Little Big Women : son objet principal est de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, de développer les compétences entrepreneuriales des femmes en phases de création, en développement et/ou en reprise d'entreprise.

Ces deux structures sollicitent la MEL pour soutenir leur programme de travail, au titre de l'année 2019.

Maillage

Au 1er septembre 2018, dans le cadre de son accompagnement des porteurs de projets, l'association Maillage a accueilli 43 porteurs de projets dont 30 ont engagé l'action d'accompagnement (l'objectif 2018 était de 50 à 70 porteurs de projet et 16 à 20 projets ayant démarré la phase d'accompagnement).

Maillage porte également sur le territoire de Loos et Mons-en-Baroeul un agent CitésLab. Au 1er septembre 2018, à Loos et Mons-en-Baroeul, ce sont d'un côté 90 personnes qui ont été sensibilisés à la création d'activités, dont 25 habitants de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée formés à la création d'activités. 13 personnes ont démarré un projet de création et ont été accompagnés par le chef de projet CitésLab.

Au regard de ces résultats, Maillage poursuit son programme d'actions pour l'année 2019 dont les objectifs chiffrés sont fixés comme suit :

- l'accueil et l'orientation de 50 à 70 porteurs de projets ainsi que l'accompagnement de 35 à 50 projets vers la création d'activités en ESS (nombre en forte hausse par rapport à 2018 où l'objectif était de 16 à 20) ;
- la tenue de 10 événements de sensibilisation à l'ESS,
- l'animation d'un club d'accompagnateurs pour favoriser l'échange de pratiques entre les accompagnants à la création d'activités
- l'animation du réseau local d'acteurs ressources pour sensibiliser les habitants à la création d'activités en ESS
- implication dans le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée à Loos

Pour le CitésLab de Loos-Mons-en-Baroeul, il est prévu :

- le renforcement de partenariats mis en place ;
- le renforcement des points d'accueil de proximité dans les quartiers politique de la ville et une inscription dans les dynamiques locales pour intensifier le partenariat source d'orientation de publics;
- l'accueil et l'accompagnement vers le projet de 70 porteurs d'idée de projets et la mise en relation avec les professionnels de l'aide à la création d'activités du territoire métropolitain ;
- l'initiation d'une nouvelle action ayant pour but de développer l'esprit d'initiative citoyenne chez les habitants et de les rendre autonomes dans leur projet citoyen

Une nouvelle action est proposée par Maillage, à savoir une action d'accompagnement de public issu de quartiers prioritaires à travers 5 modules collectifs et d'un accompagnement individuel personnalisé en vue de la création d'activités. Elle repose sur l'accompagnement du public à gagner confiance en soi, sur l'insertion professionnelle et la préparation du public à l'emploi, l'immersion du public au sein de structures de l'ESS, afin de permettre aux personnes de mieux se connaître et d'identifier leur potentiel, développer leur réseau. Cette action servira d'expérimentation et se déploiera sur le territoire métropolitain.

La participation de la MEL en 2019 est supérieure à 2018 (30.000 euros en 2018 ; mais à même hauteur qu'en 2017) soit 39 000 euros. Elle s'élève à 11,5 % du budget prévisionnel annuel de la structure s'élevant à 338 779 euros pour l'année 2019 (11,5% du budget prévisionnel d'un montant de 340 290 euros en 2018). Les autres financeurs sont notamment l'Etat (CGET), la Région Hauts-de-France, les villes bénéficiaires des actions et des fonds FEDER ITI.

Little Big Women

L'association s'appuie sur deux constats : les femmes représentent 25% des chefs d'entreprises et 7% des reprises d'entreprises en France et en régions (source : Femmes Chefs d'Entreprises). Par ailleurs, la métropole lilloise représente 25% des emplois de l'ESS de la région Hauts de France, occupés à 65 % par des femmes. Little Big Women organise donc le rapprochement entre femmes cheffes d'entreprises et porteuses de projet pour favoriser la création au féminin.

Au 31 juillet 2018, l'association a pu :

- mettre en place 10 nouveaux binômes (l'objectif de 25 avait été fixé sur l'année complète);
- sensibiliser 10 partenaires dont 5 devenus prescripteurs de l'action (et 2 ayant signé une charte partenariale);
- effectuer 53 premiers accueils (sur 80 visés sur l'année complète).

Sur la base de ces éléments, l'association Little Big Women a proposé à la MEL la réalisation des actions suivantes pour l'année 2019 :

- la poursuite de la sensibilisation de partenaires prescripteurs de publics féminins;

- le rapprochement avec les chambres consulaires et les plateformes pour identifier en amont les publics qui pourraient reprendre les entreprises ;
- la création d'outils méthodologiques;
- l'organisation de 25 binômes entre cheffes d'entreprises et 3 types de publics féminins :
 - Femmes créatrices/ porteuses de projet de création
 - Femmes souhaitant reprendre une entreprise
 - Femmes souhaitant développer l'activité de leur entreprise.
- l'accompagnement individuel des entrepreneures au lancement, développement, reprise et pérennisation de leur activité et la formation des mentors;
- l'accompagnement collectif et la mise en place d'animations pour créer un réseau de femmes pour rompre leur isolement.

L'association Little Big Women propose également de mettre en œuvre une nouvelle action en direction des femmes résidant en quartier politique de la ville (QPV). L'objectif est de permettre au public féminin des QPV (sous-représenté dans les dynamiques de création d'entreprise) d'intégrer une démarche projet à travers un parcours permettant de lever les freins à l'entrepreneuriat.

La structure propose un accompagnement individuel et collectif répondant aux spécificités d'une triple discrimination liée au genre, aux origines, au lieu d'habitation (et parfois à l'âge).

Il est donc proposé de reconduire un soutien financier à l'association Little Big Women, soutien supérieur à 2018, pour un montant de 16 500 Euros en 2019 (15 000 euros en 2018). La participation de la MEL représente 7,6 % du budget prévisionnel annuel 2019 de la structure pour son activité d'un montant de 216 620 euros (elle représentait 7% du budget prévisionnel 2018 d'un montant de 212 407 euros). Les autres financeurs sont notamment l'Etat, la Direction Régionale du Droit des Femmes, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France et la Ville de Lille.

En conséquence, la commission principale Développement Economique - Emploi - Recherche - Insertion consultée, le Conseil de la métropole décide :

- 1) De soutenir les projets d'actions des deux associations Maillage et Little Big Women;
- 2) D'accorder une subvention d'un montant de 55 500 € pour l'ensemble de ces structures, réparti comme suit :
 - a) une participation de 39 000 euros à l'association Maillage ;
 - b) une participation de 16 500 euros à l'association Little Big Women ;

- 3) D'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec lesdites associations;
- 4) D'imputer les dépenses d'un montant de 55 500 € aux crédits inscrits au budget général en section fonctionnement, opération 603O002 ;

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Acte certifié exécutoire au 21/12/2018